



Jeux et enjeux dans les échanges économico-sexuels à Kinshasa

par Gauthier Musenge Mwanza

Résumé

Ce texte s'appuie sur une enquête de terrain d'environ neuf mois réalisée dans les rues de Kinshasa. Elle s'inscrit dans une recherche qui comporte deux volets : une ethnographie de la "prostitution" et une ethnographie des programmes et actions menés auprès des "prostituées" dans le cadre de la lutte contre le sida. Nous aborderons l'espace social des transactions explicites et montrons comment les acteurs de cet univers se conforment à une certaine éthique de la discrétion, de façon à composer avec la réprobation morale dont les pratiques du "milieu" font l'objet. Ce regard croisé sur les échanges économico-sexuels, vus au double prisme des qualifications dépréciatives dont ils font l'objet et des pratiques mises en œuvre afin de les contourner, permet de nourrir une discussion sur les formes d'arrangements moraux existant autour de ces questions dans le Congo contemporain.

Mots-clés : professionnelle de sexe, échange économico-sexuel, sexualité, normes sociales, filles matérialistes

Introduction

Un jeune étudiant kinois qui nous assiste dans les enquêtes que nous effectuons dans les bars et chambres de passe de Kinshasa, nous raconte le scandale survenu récemment dans son quartier. Il réside dans une zone périphérique de Kinshasa, difficilement accessible car escarpée et non bitumée. C'est un quartier très populaire, bien qu'on y trouve ça et là d'imposantes immeubles construites par des commerçants argentés ou par des familles dont l'un des enfants est "à l'extérieur", c'est-à-dire à l'étranger. Il faut aller chercher l'eau et l'acheter par bidons, au niveau de bornes fontaines disséminées dans le quartier.

Les coupures d'électricité sont fréquentes. Il nous raconte que deux jours plus tôt, tout son "carré" (pâté de maison) a été réveillé très tôt par les cris stridents d'un jeune homme. Très agité et physiquement menaçant, il hurlait dans la cour de la maison où résidait une jeune fille avec laquelle il avait eu, selon toute vraisemblance, une idylle. Initialement, le jeune homme exigeait que la jeune fille lui rende son téléphone portable. Puis le périmètre des réclamations s'est élargi : il réclamait aussi, toujours à corps et

à cri, qu'elle lui remette les habits et la paire de chaussures à 200 dollars américains qu'il lui avait achetés.

La scène se prolongeant, tout le voisinage, alerté par les cris, avait accouru dans la concession familiale. La famille de la jeune fille était présente, ainsi que la principale intéressée, qui demeura silencieuse pendant tout l'épisode. Le jeune homme ne cessait de se plaindre de ce que, malgré tout ce qu'il lui avait payé, elle l'ignorait, ne venait jamais le voir et ne répondait pas à ses appels : "Mais toi là, tu n'as donc aucune pitié ? ! Moi je t'ai acheté ce portable, ces chaussures, et toi tu ne réponds même plus au téléphone ! Tu n'as vraiment aucune pitié ! A quoi cela sert de payer toutes ces choses si tu ne viens jamais me voir !

Comment c'est possible ? Non, vraiment, il faut me rendre mon portable ! Rends-moi ce portable !"

A plusieurs reprises, il essaya de frapper la jeune femme et n'en fut empêché que grâce à l'interposition des proches et voisins. Estimant que la situation était bloquée, quelqu'un se décida à appeler la police et le jeune homme fut embarqué sous les yeux de tous, criant toujours, réclamant son dû et lançant à l'adresse de la jeune fille : "Donc tu n'as vraiment aucune pitié, hein ? Tu vas même laisser que la police m'emmène comme ça devant tes yeux, ah bon ? !"

Racontée avec le plaisir que l'on prend à partager un bon commérage, cet esclandre dans le quartier de Kisenso fait écho à de nombreuses conversations entendues auprès de jeunes kinoises et kinois au fil de l'enquête de terrain. Parler des déconvenues ou des aventures amoureuses, c'est en effet, toujours, parler des échanges de cadeaux ou d'argent dans la relation. Dans l'histoire rapportée, les enjeux économiques sont explicités de façon archétypale, puisque c'est la rupture amoureuse qui conduit le jeune homme à venir réclamer les sommes investies dans la relation. La nature de l'échange qui sous-tendait leur relation est mise au jour : les cadeaux qu'il a faits, et dont il révèle publiquement le montant, supposent en retour un accès à la jeune fille, quand bien même celui-ci se limite à une conversation téléphonique.

De nombreux travaux ont abordé ces questions. D'inspiration matérialiste, ils se sont développés depuis le début de l'épidémie de VIH/sida, motivés par la volonté d'appréhender au mieux les modalités de la transmission du virus et de l'évolution de la pandémie. Certains de ces travaux ont mis l'accent sur l'échange de services sexuels contre des ressources permettant de survivre (Barnett et Whiteside, 2006 ; Epstein 2007), et la notion de survival sex a été proposée pour rendre compte de ces réalités (Tabet, 1989 ; Leclerc-Mdlala, 2003 ; Wocjicki, 2002). Mais d'autres auteurs ont montré que les modalités des transactions sexuelles sont plus larges et ne se réduisent pas à la seule survie. Elles s'inscrivent également dans des désirs de consommation (Leclerc-Madlala, 2003), dans des

stratégies d'extraversion (Fouquet, 2007), dans des formes de patronage (Swidler et Watkins, 2007), ou encore sont intimement liées aux jeux de l'amour (Poulin, 2007).

Ce courant s'est également appuyé sur un ensemble de travaux de féministes africanistes, parus dans les années 1960 et 1970. En documentant les rôles économiques et politiques importants joués par les femmes dans les sociétés africaines, ces textes ont mis en évidence, parmi ces activités, l'échange de sexe et d'autres services contre des ressources matérielles ou monétaires (Cole et Thomas, 2009). Inspirée par ces deux courants, la notion de transaction sexuelle a connu un essor considérable depuis les années 1990 et est désormais incontournable dans tous les travaux traitant de la transmission du sida dans les pays à faibles revenus, et particulièrement en Afrique.

Mais avant d'aller plus loin, il convient de préciser deux points. Premièrement, la dimension matérielle et économique est toujours présente dans les relations sexuelles et amoureuses, comme l'ont montré de très nombreux travaux, et notamment ceux issus du courant féministe matérialiste. Les échanges sexuels entre hommes et femmes sont ainsi "structurellement insérés dans des transactions économiques implicites ou explicites" (Benquet et Trachman, 2009). Deuxièmement, la contradiction ou l'incompatibilité supposée entre la sphère des sentiments et de l'amour, d'une part, et celle des intérêts matériels, d'autre part, est

une assertion qu'il convient d'historiciser pour éviter de réitérer une dichotomie entre une "bonne" sexualité, qui serait désintéressée, et une "mauvaise" qui poursuivrait la recherche du profit et serait à ce titre moralement compromise (Zelizer, 2005).

Cette double vigilance quant au rapport entre sexualité et ressources matérielles nous semble nécessaire pour éviter l'écueil d'une singularisation des sexualités africaines. On rappellera ici que les représentations de l'épidémie de sida en Afrique se sont longtemps caractérisées par leur dimension comportementaliste, culturaliste et essentialiste, véhiculant notamment l'idée d'une "promiscuité sexuelle culturellement déterminée" (Bibeau, 1991 ; Epstein et Packard, 1991 ; Patton, 1990 ; Vidal, 2007).

Plusieurs auteurs ont retracé la généalogie de ces approches et ont dévoilé les continuités avec les représentations en vigueur à l'époque coloniale (Dozon, 1991 ; Epstein et Packard, 1991). Déconstruire la fausse évidence de la disjonction radicale entre aspects matériels, d'une part, et aspects émotionnels et sexuels, d'autre part, se révèle donc une exigence minimale, eu égard aux rapports troubles de l'anthropologie et de l'Afrique sur ces questions.

Dans la suite, cette étude utilisera indifféremment les catégories d'échange économique-sexuel (Tabet, 2005) ou de transaction sexuelle pour signifier l'existence de liens entre relations sexuelles ou amoureuses et transactions matérielles ou

économiques. Bien que la notion de transaction sexuelle ait été élaborée dans le souci de souligner la présence d'échanges matériels dans les relations sexuelles ordinaires, on aura recours à cette notion pour désigner les pratiques tant "ordinaires" que "prostitutionnelles".

Cette contribution vise en effet à déchiffrer, à propos de plusieurs types de transactions sexuelles, les jeux de qualification et les pratiques d'accommodement avec l'ordre moral dominant. Plus exactement, les transactions sexuelles seront abordées à deux niveaux. Il s'agira, dans un premier temps, d'aborder les transactions implicites, autrement dit les relations hétérosexuelles prémaritales "ordinaires". Cette étude montrera que la dimension transactionnelle de ces relations fait l'objet de controverses et de disputes qui s'insèrent dans les transformations de la société congolaise.

Dans un second temps, nous aborderons l'espace social des transactions explicites et montrerons comment les acteurs de cet univers se conforment à une certaine éthique de la discrétion, de façon à composer avec la réprobation morale dont les pratiques du "milieu" font l'objet. Ce regard croisé sur les échanges économico-sexuels, vus au double prisme des qualifications dépréciatives dont ils font l'objet et des pratiques mises en œuvre afin de les contourner, permettra de nourrir une discussion sur les

formes d'arrangements moraux existant autour de ces questions dans le Congo contemporain.

Ce texte s'appuie sur une enquête de terrain d'environ neuf mois réalisée dans les rues de Kinshasa, entre septembre 2022 et mai 2023 avec des pauses intermittentes. Elle s'inscrit dans une recherche qui comporte deux volets : une ethnographie de la "prostitution" et une ethnographie des programmes et actions menés auprès des "prostituées" dans le cadre de la lutte contre le sida. L'enquête conjugue plusieurs approches : un abord informel de la "prostitution" par le biais de la fréquentation régulière de bars, chambres de passes et boîtes de nuit ; des observations réalisées auprès des groupes cibles constitués des "professionnelles du sexe" ; la participation à des groupes de sociabilité de jeunes ; la réalisation d'entretiens auprès d'acteurs institutionnels ; enfin une veille sur le traitement dont font l'objet les questions de genre et de mœurs dans l'espace public.

Commençons par la "guerre des sexes" qui caractérise aujourd'hui les jeunes citadins de Kinshasa.

1. Jeunesse et "guerre des sexes"

Revenons à l'histoire racontée ci-dessus. Cette anecdote montre non seulement que les échanges économiques structurent la relation amoureuse, mais aussi qu'ils obéissent à des règles. Autrement dit, que les parties en présence sont tenues de respecter

un certain nombre d'attendus et de conventions sur la façon dont les transactions se mènent. Quelles sont au juste ces règles du jeu ? Si nous examinons les relations conjugales, les prescriptions en la matière sont univoques et exercent une pression normative efficace. Il revient ainsi à l'époux d'entretenir économiquement son épouse et sa famille, et les postes de dépense auxquels il doit pourvoir sont clairement établis : dans les familles, le mari a l'obligation de prendre économiquement en charge le logement, l'alimentation (le "prix des condiments"), les frais d'éducation, ainsi que d'autres frais courants (véhicule, factures diverses). Lorsque l'épouse dispose de revenus propres (issus du salariat ou, le plus souvent, du petit négoce), elle peut en disposer à sa guise. La réinjection de ses revenus personnels dans l'économie familiale est pour ainsi dire optionnelle. Elle est donc parfaitement légitimée à destiner ses gains à des dépenses qui ne concernent pas son foyer, et peut par exemple remettre de l'argent aux membres de sa propre famille, ou encore acquérir des biens personnels.

Ces "conventions", qui s'opèrent sous forme d'us et coutumes, régissent également les rapports amoureux pré-matrimoniaux. Ainsi, pour accéder aux faveurs d'une jeune fille, un jeune homme se doit de lui faire des cadeaux ou, à minima, de lui donner des indices explicites quant au fait qu'il dispose d'un certain pouvoir économique. Ces échanges conditionnent à la fois l'entrée dans la relation et sa poursuite au quotidien.

A Kinshasa, les jeunes hommes distinguent trois catégories de partenaires : les “copines”, les “louches” et les “occasionnelles”. Dans les trois cas, le jeune homme est tenu d’entretenir la jeune femme. Les cadeaux ou dons d’argent sont autant d’indices de la vigueur du lien amoureux et constituent une source de fierté pour les jeunes filles.

Une étudiante nous racontait les compétitions âpres menées par les jeunes femmes sur ce terrain, la plus admirée étant celle qui parvient à obtenir le plus de cadeaux de la part de son ou ses “copains”. On observe ainsi au quotidien la mise en scène de ces cadeaux qui sont généralement individualisés, voire incorporés : téléphone portable, vêtements, chaussures, perruques... Les signes vestimentaires, qui ont une importance considérable et constituent un code social très valorisé, viennent alors attester le savoir-faire de la jeune femme en même temps qu’ils lui permettent de performer un statut social éventuellement supérieur à celui de son milieu d’origine.

Les dépenses qui sont incontournables dans le cadre de la relation concernent ainsi essentiellement l’“entretien” de la jeune femme, à savoir les habits et chaussures, la coiffure (pour aller se faire tresser ou mettre des rajouts dans un salon de coiffure), les cosmétiques et le téléphone portable. D’autres demandes peuvent également être exprimées, le plus souvent de façon indirecte, en laissant par exemple entendre qu’un parent ou proche a un

problème. Comme le disait un jeune homme dans notre entretien : *Tu sors avec une fille : pendant une semaine tu lui fais des cadeaux et tout tout tout ! Finalement au bout de trois ou quatre semaines, vous faites tout ensemble. Mais si tu ne fais pas ces cadeaux, ou si tu ne lui donnes pas les dollars quand elle t'appelle et qu'elle te dit que son frère a tel ou tel problème, c'est fini, elle va automatiquement arrêter de te voir ! Nos filles sont comme cela.*

Les deux buvettes que nous avons le plus assidûment fréquentées sont fréquentées par des hommes qui ont entre vingt et cinquante ans environ. Il arrive néanmoins que le groupe reçoive la visite de jeunes femmes qui, passant par-là, s'arrêtent pour bavarder autour d'un verre. Espaces de l'entre-soi, les buvettes sont rythmées par la bière locale et parfois jusqu'à une heure avancée de la nuit, et souvent animés par les histoires amoureuses vécues ou rapportées, toujours abondamment commentées.

Ces histoires amoureuses ont leurs temps forts institués : la Saint-Valentin et le "trente et un" (du mois de décembre) notamment. Il faut s'y préparer ; ce qui requiert pour les jeunes hommes de trouver argent, et pour les jeunes femmes de mettre et maintenir la pression pour en obtenir le maximum. Les dépenses exigibles sont connues par les deux parties : il existe ainsi un budget approximatif pour telle ou telle fête, auquel il faut ajouter les sommes à déboursier chaque mois. Pour les jeunes des classes

intermédiaires, faisant ou ayant fait des études supérieures, mais toujours à la charge de leur famille, l'équation se révèle délicate.

Un jeune diplômé à la recherche d'un emploi commentait ainsi : *Bon, pour le trente et un décembre, il te faut lui payer une nouvelle paire de chaussures, une nouvelle tenue et de quoi se coiffer. Si tu ajoutes le transport, les boissons, l'entrée en boîte... bon, tu arrives facilement à 300 dollars. En tout cas, si tu as moins de 100 dollars, même si tu ne vas pas en boîte, tu ne peux pas y arriver ! C'est le minimum !*

Un autre répondant, nous expliquait encore que “*certaines voitures que tu as, c'est comme si tu as deux femmes en fait. Elles te coûtent tellement cher que c'est comme si tu avais deux femmes*”, faisant ainsi du fait d'avoir une “copine” une entité économique discrète, dont le coût moyen est connu et peut faire l'objet d'une comparaison avec d'autres types de dépense, dans cette “guerre des sexes” qui ne dit pas son nom.

2. “Filles matérialistes” et “garçons pas sérieux” : les figures de proue de la “guerre des sexes”

Les figures archétypales qui sont très fréquemment évoquées sont, d'un côté, celle des “filles matérialistes” et, de l'autre, celle du manque de sérieux des garçons. Elles sont à la fois très répandues et communes à des catégories sociales différentes, et

tout à fait figées dans les représentations genrées qu'elles véhiculent.

Les jeunes hommes reprochent en premier chef aux jeunes femmes leur “matérialisme”, mot renvoyant au fait qu'elles sont “intéressées” et incapables d'aimer “vraiment”. Un enquêté se lamentait un soir auprès de ses amis : *Aujourd'hui, c'est trop difficile de trouver une kinoise qui va t'aimer tout court, pour ce que tu es. Les kinoises sont trop intéressées, elles cherchent toujours à voir si tu as quelque chose ou pas.*

Un autre soir, un jeune businessman et fils d'une famille noble, s'était lancé dans un long commentaire sur les conditions d'une relation amoureuse : *Si tu n'as pas d'argent, ce n'est même pas la peine de chercher une copine, tu n'en auras pas. Et puis dès que tu en as une, si un vieux qui a de l'argent s'approche d'elle, elle va directement te laisser. C'est la triste réalité d'aujourd'hui à Kinshasa. Les filles sont trop matérialistes !*

Ses amis acquiescent. Ces propos rejoignent ceux d'un fonctionnaire de l'Etat, d'une quarantaine d'années. En tant que fonctionnaire, sa situation n'est pas enviable car le salaire de la Fonction publique et les dysfonctionnements récurrents de l'administration ne lui permettent pas d'envisager de fonder un foyer. Célibataire, il vit chez un oncle. Les fins des mois sont souvent difficiles et les retards de versement de son maigre salaire, qui peuvent atteindre plus de quinze jours, l'obligent souvent à

s'endetter auprès des petits commerçants du quartier ou auprès de connaissances pour pouvoir mettre un peu d'essence dans sa voiture et manger un sandwich ou une assiette de riz au bord de la route. Partant d'une discussion sur une fille du quartier que nous retrouvons souvent au moment du déjeuner, le Monsieur élargit son propos : *Les femmes kinoises aiment trop le superflu, tu vois ? Même si elles ont tout le nécessaire, il leur faut le superflu en plus. Le nouvel habit pour la fête d'anniversaire, la nouvelle coiffure toutes les semaines au salon, tu vois ! En fait, les kinoises ne savent pas vivre avec leurs moyens. Elles vivent toujours au-dessus de leurs moyens. C'est pour cela qu'elles ne sont pas sérieuses. Même les femmes mariées, tu vas voir qu'elles vont avoir des copains qui vont leur payer ces choses-là, parce que le mari ne peut pas prendre toutes ces dépenses en charge.*

Les filles, pour leur part, reprochent aux hommes leur “manque de sérieux”, expression qui recouvre plusieurs réalités. Par manque de sérieux, il faut d'abord entendre une inclination, largement attribuée à la “nature” et parfois à la “tradition” de la polygamie et au multipartenariat. Mais l'expression renvoie aussi, et peut-être encore davantage, aux promesses de mariage non tenues. Il faut ici noter que si elle conserve sa puissance sociale normative, l'institution du mariage est devenue particulièrement complexe dans le Congo contemporain. En réalité, il coexiste trois types de mariage (coutumier, civil et religieux) et mettre en évidence la diversité des trajectoires conjugales qui en résulte. Dans

cet échec de formes d'union, la promesse de mariage, et plus exactement d'un bon mariage, c'est-à-dire d'un mariage avec un "bon parti", joue un rôle crucial dans le déroulement des relations amoureuses prémaritales.

Le mariage constitue ainsi une institution sociale puissante qui structure non seulement les trajectoires sociales en général, mais conditionne le déroulement des relations préconjugales. Seul horizon légitime des rapports amoureux, le mariage, est souvent promis par les jeunes hommes afin d'accéder aux faveurs des jeunes femmes, et c'est précisément cet usage tactique que leur reprochent les jeunes femmes, qui préfèrent se prémunir de ce qui pourrait ressembler à une prostitution non-déclarée.

3. La "prostitution", une arme dans la guerre des sexes

Nous sommes une petite dizaine dans une buvette et la discussion s'anime rapidement lorsqu'on nous demande comment avance la recherche sur "nos amies les prostituées". Les jeunes hommes présents font ou ont fait des études supérieures. Ils ont entre vingt et trente ans et aucun d'entre eux n'est encore marié. L'un d'entre eux lance le débat : *"Si on considère que la prostitution, c'est coucher contre de l'argent ou des cadeaux, alors toutes les kinoises sont des prostituées !* La discussion s'enflamme immédiatement et tous veulent y aller de leur avis sur la question. Un enquêté est contraint de hausser le ton pour parvenir à se faire

entendre. Il approuve le propos dans son ensemble, mais refuse d'entériner l'idée que toutes les kinoises sont des prostituées.

Non ! Non, ce n'est pas pareil, on ne peut pas dire ça ! La prostitution, c'est quand même différent. La prostitution ce n'est pas bien, pas bien du tout. Tu vas voir que ce sont des filles qui ne veulent que l'argent. C'est l'argent et c'est tout ! Et elles vendent leur corps pour cela.

Un répondant rétorque immédiatement : *“Mais nos copines ne font pas autre chose !”*

Un autre répondant poursuit : *“Non non non ! On peut quand même pas dire que nos copines sont des prostituées, tu ne peux pas dire cela ! C'est grave ce que tu dis !”*. Il peine à expliquer en quoi réside concrètement la différence, mais il est évident que le stigmate attaché à la catégorie de prostituée rend à ses yeux la généralisation de la qualification insupportable. Comme cet extrait de carnet de terrain le donne à voir, ces jeunes gens hésitent sur le statut qu'il convient d'attribuer aux jeunes femmes engagées dans des échanges économique-sexuels. Il flotte une indécision quant à la qualification des relations prémaritales donnant lieu à des transferts d'argent.

A une question sur l'activité d'une jeune femme du quartier que nous croisons souvent, un enquêté me répond : *“Elle fait le bordel.”* Il poursuit : *Elle a été mariée, puis divorcée parce qu'elle*

ne faisait pas ce que son mari lui disait. Ils ont eu deux enfants, mais un est décédé. En ce moment, elle a un vieux. Même l'autre jour, elle m'a montré son portable et elle m'a dit que c'était un homme qui lui avait donné ça, tu vois ! Elle fait le bordel je te dis, c'est la triste réalité !

Il n'y a là plus d'hésitation et un répondant tranche en qualifiant de prostitutionnelle une relation qui, sous bien des abords, est tout à fait banale, ou tout au moins ne diffère pas radicalement des échanges économique-sexuels ordinaires. Mais le stigmate ne s'applique pas seulement lorsque le caractère intéressé de la relation est en question. Il peut aussi être mobilisé autour des modalités de conduite de la relation.

Une enquêtée, une femme établit ainsi un distinguo entre deux types de relations. La quarantaine et un look de ménagère, elle est divorcée avec deux enfants. Après le divorce, elle est retournée vivre dans la famille de ses parents. Ceux-ci n'avaient aucun revenu et seul l'un de ses frères travaillait comme gardien. La dame a donc commencé à faire du petit commerce dans son quartier en vendant des beignets. Elle raconte : *“Comme il y avait des hommes qui m'appréciaient dans le quartier... bon... c'est comme cela que j'ai commencé à faire cela (c'est-à-dire à se prostituer). Certains me demandaient de sortir avec eux et au départ je ne voulais pas et je disais non. Puis certains m'ont dit que si toutefois je ne voulais pas sortir avec eux, je pouvais quand même coucher avec eux et ils*

m'ont proposé de l'argent en échange. C'est comme ça que j'ai commencé là-dedans.'

Dans ce passage de “sortir avec” à “se prostituer”, c’est l’objectivation de l’argent comme rétribution du rapport sexuel et non plus de la relation en général qui fait la différence et conduit à l’application de la catégorie de prostitution. Le caractère stigmatisant peut aussi jouer dans l’entre-soi masculin. Les discussions des enquêtés portent souvent sur la qualification des conquêtes. Les jeunes hommes n’ont de cesse de contester la catégorie de “prostituée” lorsqu’elle est apposée à l’une de leurs “copines” par l’un de leurs camarades sur un ton railleur. Devoir payer, et plus exactement devoir payer explicitement pour une relation sexuelle n’est pas valorisant du point de vue de la virilité. Et dans la mesure où la dimension économique est présente dans les relations amoureuses et fait consensus, les joutes autour de la qualification de relations “prostitutionnelles” ou “normales” sont particulièrement âpres, car jouées sur une frontière ténue.

La prostitution représente donc une menace morale qui peut être mobilisée à propos de plusieurs dimensions des relations amoureuses : il peut s’agir du caractère explicite de la rétribution, comme nous l’avons vu, ou encore du comportement de la jeune femme. Les règles du jeu amoureux requièrent en effet de la fille l’adoption d’un comportement passif et tout en retenue si elle veut voir sa réputation et ses chances d’être l’heureuse élue préservées.

“*C’est elle qui doit attendre que le garçon vienne à elle*”, explique une jeune femme célibataire, éduquée et à la recherche d’un époux. Une fille peut néanmoins faire des avances explicites à un garçon, mais jamais lorsque l’enjeu est une relation “sérieuse”.

La qualification de prostitution participe d’une dynamique de discipline des jeunes femmes. Le stigmate attaché à la prostitution est en effet mobilisé par les hommes pour rappeler à l’ordre les femmes lorsqu’elles manquent aux exigences normatives genrées (Dorlin, 2003). Il peut servir à discipliner de nombreux aspects de la vie sociale des femmes : régulation de l’accès à l’espace public, normes vestimentaires, comportements sexuels, etc.

Pour ce qui est des relations amoureuses prémaritales, il apparaît que l’usage discursif de la catégorie de prostituée sanctionne symboliquement les jeunes femmes qui sont trop “ouvertement” intéressées. Le stigmate de la prostitution fonctionne ainsi comme une menace d’infamie dans le cadre de la guerre des sexes, ensemble de disputes et de récriminations entre hommes et femmes sur lesquelles nous allons maintenant nous pencher plus en détail.

4. En quête de la discrétion

Pour appréhender au mieux cette “guerre des sexes”, il faut considérer à la fois les valeurs et normes qui lui donnent sens, mais

également les conditions matérielles de vie dans lesquelles elle s'enracine. Le Congo-Kinshasa, pays parmi les plus pauvres du monde, a connu une dégradation sensible et continue de sa situation économique après la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel au début des années 1980. Les jeunes générations, fortement affectées par le chômage, ont un accès très limité aux ressources économiques et demeurent dans une situation de grande dépendance vis-à-vis de leurs familles.

Dans ce contexte, on observe un recul progressif et constant de l'âge d'entrée en union (Ouédraogo et Piché, 1995) en même temps qu'un âge d'entrée dans la sexualité plus précoce (Gueye, Castle et Konaté, 2001). Cet allongement de la période prémaritale a donné lieu à des aménagements concernant les attentes économiques genrées : il existe ainsi une certaine analogie entre les règles des échanges économique-sexuels chez les jeunes citadins non mariés et celles qui prévalent au sein du mariage.

La conjonction entre attentes normatives fortes autour de la rétribution (sous forme de cadeaux ou d'argent) de la relation, d'une part, et un accès limité et instable aux ressources économiques, d'autre part, génère de vives tensions entre les jeunes hommes et les jeunes femmes. En outre, l'estime de soi et la valorisation de la virilité sont plus étroitement liées à la sexualité et aux rapports de genre dans les contextes de crise économique (Arnfred, 2005 ; Omokaro, 2009), faisant donc des transactions

sexuelles un sujet de dispute particulièrement sensible. Les formes publiques de désapprobation morale portent ainsi volontiers sur la dimension transactionnelle de la sexualité des jeunes (Omokaro, 2009).

De nombreux articles de presse viennent sans cesse dénoncer le “matérialisme” des jeunes femmes et la diffusion de la prostitution dans l’ensemble du corps social. Ils sont d’ailleurs repris à leur compte par les jeunes hommes (Boileau, 2008), ce qui atteste de la prédominance du point de vue masculin dans les prises de parole publique et politique.

De manière plus générale, la presse et la télévision nationales se font généreusement l’écho d’une prétendue déliquescence des mœurs qui caractériserait la société congolaise et la ville de Kinshasa en particulier. Les crispations nationales sont très vives sur les questions sexuelles et de genre, comme la tentative de réforme du code de la famille vers l’année 1990, l’a donné à voir.

Cette réforme, restée dans les tiroirs depuis les années 1990 et votée par l’Assemblée nationale en 1992, prévoyait notamment de relever l’âge légal du mariage des jeunes filles de seize à dix-huit ans, d’abandonner la mention “la femme doit obéissance à son mari” au profit de “les époux se doivent respect mutuel”, ou encore de supprimer la mention selon laquelle “la femme ne peut

tenir un commerce sans l'autorisation de son époux". Cette nouvelle mouture comprenait également d'importantes réformes quant aux modalités d'héritage, jusque-là réglées par le droit coutumier. Cette vague de conservatisme moral est actuellement très prégnante dans l'espace public.

La "guerre des sexes", et notamment le soupçon de prostitution qui plane sur les jeunes femmes qui s'engagent dans des échanges économico-sexuels, naît à la croisée de ces deux lignes de tension : frustration des jeunes hommes dont les ressources limitées permettent difficilement de répondre aux attentes économiques des relations prémaritales d'une part, remoralisation de l'espace public prenant pour cible la déliquescence des mœurs d'autre part.

Racontant à un ami nos premiers pas sur le terrain, nous évoquons notre rencontre avec une femme mariée se prostituant. Assise dans la buvette qu'elle fréquente habituellement, elle discutait avec des clients occasionnels et faisait état des problèmes causés par son activité au sein de son foyer. L'ami nous écoute silencieusement et nous lisons sur son visage la réprobation et un dégoût croissant au fur et à mesure que nous avançons dans le récit. Une fois celui-ci achevé, il reste quelques instants silencieux, visiblement affecté, puis dit : "Ce que tu dis là, c'est vraiment choquant, c'est la honte. L'expression veut dire que parfois certaines choses ne devraient même pas être dites."

Au fil de la recherche, le mot “discrétion” est revenu sans cesse. La “discrétion” renvoie à plusieurs valeurs : c’est à la fois le secret et le réserve, la décence et la pudeur, ainsi que la dignité qu’elle conditionne et la forme de politesse particulière qu’elle suscite. Se conformer au respect, c’est par exemple ne pas montrer que l’on est dans le besoin, ou encore apporter son aide à quelqu’un de telle manière que les personnes présentes ne puissent pas comprendre ce qui est en jeu, et ainsi éviter que la personne aidée ne perde la face. L’élégance et la délicatesse peuvent même conduire à jouer l’inversion complète de la situation : la personne qui est en train d’aider feint d’être la bénéficiaire de l’aide. Cet ethos de la discrétion, qui prévaut dans la société congolaise en général, fournit, comme nous allons le voir, une clef de lecture des espaces et des pratiques du “kuzu”.

De quel “kuzu” s’agit-il au juste ? Le “kuzu” dont il est question ici, et qui pourrait être appelé “hôtel de fortune”, est une expression kinoise désignant les espaces physiques et sociaux dans lesquels se déploient les pratiques moralement répréhensibles : consommation du chanvre et d’alcool, éventuellement de drogues, et conduites sexuelles déviantes du point de vue de la norme (pratiques de prostitution). Il y a en effet une relative unité de lieu ainsi qu’une certaine concentration des pratiques déviantes. En dehors des habitations privées, la consommation d’alcool ne se fait pour ainsi dire dans les “kuzu”.

Pour ce qui est de la fréquentation féminine des “kuzu”, elle est extrêmement connotée : l’écrasante majorité des femmes fréquentant ces espaces sont disponibles pour des rapports sexuels rétribués. Nous envisageons le “kuzu” comme un espace social, expression qui permet de ne pas présupposer une cohésion et une homogénéité élevées des univers déviants en prêtant à leurs membres une “sous-culture” uniformément partagée et un sentiment identitaire commun, mais d’intégrer tant leur hétérogénéité constitutive (et notamment leur segmentation et leur hiérarchisation internes) que l’indécision de leurs frontières ou les dynamiques qui contribuent à les organiser ou à les faire évoluer (Mathieu, 2000). C’est à partir d’une ethnographie de “kuzu”, et avec le souci de rendre compte du “mode d’existence des déviants du point de vue de ceux-ci” (Becker, 1985) qu’on tentera de montrer comment les valeurs attachées à la “discrétion” jouent dans ces espaces de la déviance, et participent au sens que les prostitués donnent à leurs pratiques.

5. Les espaces et les temps de “kuzu”

Le “kuzu” renvoie à un type d’espace physique particulier. Il y a bien sûr les endroits “chauds” de la capitale (quartier Bon-Marché, Matongé, “Place Kimbuta”, quartier Super-Lemba, etc...) connus de tous et facilement identifiables ; de ce point de vue, Kinshasa se caractérise par une certaine concentration. La ville compte en effet des zones explicitement consacrées aux loisirs

nocturnes et à ses activités corollaires. Le quartier Bon-marché est peut-être le plus spectaculaire d'entre elles : on y trouve plusieurs boîtes de nuit, des bars et buvettes. A la Gombe, les boîtes de nuit sont fréquentées par les expatriés occidentaux, des agents de la MONUSCO et, chose rare, quelques filles qui font visiblement le tapin et qui attendent dans les couloirs. Dès que l'on s'éloigne de ces lieux comme le quartier Matongé, les autres bars se font beaucoup plus discrets et présentent de nombreuses similitudes du point de vue de l'organisation de leurs espaces. Ce qui les caractérise en premier lieu, c'est le fait que l'on ne puisse pas discerner, depuis la rue, ce qui se passe à l'intérieur.

Même lorsque le lieu est ouvert, l'intérieur se dérobe au regard des passants par des paravents, etc. Il existe souvent une entrée décalée, sorte de vestibule qui là encore limite le regard. Pour en voir et en savoir plus, il faut donc entrer et franchir le seuil de ces espaces particuliers. Ce cloisonnement se reproduit parfois à l'intérieur de l'établissement. Il en est ainsi d'un lieu que nous avons fréquenté régulièrement, pour besoin d'enquête : bar et chambres de passe cohabitent dans une même cour, mais sont autonomes du point de vue organisationnel. Le gérant loue les chambres à un groupe de femmes qui gèrent leur activité de manière indépendante. La partie centrale de la concession est occupée par des tables et des chaises pour la consommation des boissons, et d'autres bâtiments entourant la cour sont dédiés aux

passes. L'entrée, commune, se fait par un portail en métal et est délibérément laissée dans l'obscurité, comme l'a expliqué le gérant.

Une dizaine de filles qui travaillent là sont assises sur des tabourets en hauteur, côte à côte, et portent toutes en noir et jupes courtes qui permettent de mieux les distinguer dans la nuit. La plus âgée d'entre elles et à ce titre leur "chef", nous expliquait que c'était à leur demande qu'on avait installé les bâches, arbustes et paravents qui isolent les cursives permettant d'accéder aux chambres de l'espace central du bar où se trouvent les tables et chaises.

En effet, certains de leurs clients fuyaient lorsqu'ils apercevaient des connaissances attablées, ou ne revenaient plus jamais. Le "milieu" se caractérise aussi par un certain régime de luminosité. Les indices des lieux de la nuit sont lumineux mais discrets : néon publicitaire pour une bière, guirlandes d'ampoules colorées ou rouges renvoyant à la signalétique prostitutionnelle globalisée des red light districts. Ces signaux permettent d'identifier aisément les "coins" et il n'y a pas de confusion possible. Les chambres closes sont toujours faiblement éclairées, volontiers par des ampoules colorées ou par la seule lumière de la télévision. Cette relative obscurité, voulue et dosée subtilement, est un critère de choix des établissements par les clients. Un habitué de sorties nocturnes, averti, nous expliquait ainsi qu'il n'aimait pas se rendre

dans tel bar parce qu’*“il y a trop de lumière là-bas, tu peux tout voir, ce n’est pas bien”*’.

Un établissement situé dans un quartier périphérique et paupérisé de la ville est d’ailleurs surnommé “kuzu” : une fois le seuil passé, il faut attendre quelques secondes avant de pouvoir s’orienter, car il n’y a aucune lumière dans la cour où sont installées la table et chaises. Luminosité et temporalité vont de pair : le “milieu”, c’est surtout la nuit.

Une femme d’une trentaine d’années qui se prostitue depuis quelques années et qui fréquente toujours le même établissement, nous explique qu’il arrive fréquemment que des clients l’appellent en journée et lui sollicitent un rendez-vous pour une passe. Elle dit être parfois obligée d’éteindre son téléphone portable tellement elle reçoit d’appels, mais refuse toujours et préfère perdre de l’argent car *“dans la journée, il n’y a pas de discrétion (elle utilise le mot kuzu). La nuit c’est différent, on risque beaucoup moins de te voir”*. Des agissements choquants de jour sont tolérés de nuit. Un taximan s’exclamait un jour, en pointant du doigt une jeune femme assise à l’arrière : *Regardez ça ! Les femmes ne doivent pas être habillées comme ça pendant la journée, parce que les hommes sont en train de travailler pour chercher l’argent. Si elles sont comme ça la nuit, à partir de minuit, c’est bon. Mais la journée comme ça, ça ne va pas, car les hommes, s’ils les voient seulement, ils vont penser à aller avec elles, or ils doivent chercher l’argent. Ils vont leur*

donner la nuit, quand ils ont fini de travailler ! Elle portait en l'occurrence une robe moulante, à paillettes, qui était remontée et laissait apparaître ses cuisses afin de lui permettre d'être assise à l'arrière, contrevenant ainsi aux normes féminines locales de la décence.

Outre l'organisation particulière des espaces physiques de la déviance, d'autres moyens sont mis en œuvre par les client(e)s. Les déplacements sont l'un d'entre eux. Les transactions sexuelles se déplacent volontiers à chaque étape. Bien souvent, les prostituées gagnent un établissement situé loin de leur domicile, où elles rencontrent un client potentiel. Elles se déplacent alors à nouveau pour effectuer la passe dans un autre lieu. Un client de prostituées nous expliquait encore que beaucoup d'hommes se changent avant d'aller dans les maisons closes pour ne pas être reconnus par leur tenue vestimentaire diurne. Ils portent parfois casquette ou chapeau et on les voit volontiers entrer dans les "kuzu" tête baissée, regard fuyant. Les clients peuvent aussi être amenés à se cacher ou à s'éclipser discrètement.

Nos discussions avec les prostituées étaient émaillées d'innombrables anecdotes sur leurs tactiques pour se cacher lorsqu'elles identifiaient une connaissance dans l'établissement où elles se trouvaient, ou, lorsque ce n'était plus possible, pour dérober du regard de l'autre les preuves tangibles de leurs "mauvaises conduites" : faire tomber la cigarette et l'écraser subrepticement,

placer la bouteille de bière sous la table ou prendre les devants et déclarer, avant toute question, que la bouteille appartient à quelqu'un d'autre, etc. Du côté des clients, l'art réside aussi dans le choix du bon coin, c'est-à-dire du maquis qui garantit une certaine discrétion.

Un gérant m'expliquait que, quelques années auparavant, son bar était fréquenté par des hommes de pouvoir, parmi lesquels des députés et ministres. Ils avaient délaissé l'établissement quand "les petites filles sont arrivées" : un groupe de très jeunes filles, souvent mineures, avait investi le quartier et déambulait dans les rues adjacentes, pour venir ensuite y faire les passes. "*Tu comprends, elles risquaient de parler n'importe comment et dire que ces hommes étaient là !*" Il oppose à ces "petites" les femmes plus âgées qui fréquentent habituellement le lieu et demeurent toujours dans l'enceinte de l'établissement, et qu'il estime plus aptes à garantir le "kuzu".

Ces tentatives pour sauvegarder le "kuzu", via la mise en forme des espaces ou via les tactiques de ses acteurs, butent toutefois sur le niveau très élevé d'interconnaissance. Car si l'entre-soi est une caractéristique forte de la vie sociale à Kinshasa, il n'en est que plus manifeste encore dans les franges marginales de la société. Au cours du terrain, il nous est arrivé de croiser une prostituée qui nous a dit ceci : *C'est impossible de fréquenter régulièrement l'hôtel du quartier, parce que tout le monde se*

connaît et tu vas forcément tomber sur quelqu'un que tu connais. Parfois tu peux même rentrer dans la chambre et c'est là que tu réalises que tu connais la personne et qu'elle te connaît. Donc tu ne peux même plus te cacher. Après cela, la personne peut décider de garder cela pour elle ou d'aller le dire et tu ne peux rien faire. Il y a forcément des gens qui savent dans le quartier. Mais souvent, les gens qui savent vont rester silencieux.

Cette interconnaissance, si elle est préjudiciable à la discrétion, constitue néanmoins un moyen de régulation et de contrôle social. La figure d'un jeune-homme célibataire, qui échappe à ces logiques, est ainsi souvent perçue comme dangereuse. Un répondant nous explique ainsi qu'il “*crain*t les jeunes gens célibataires, parce qu'ils n'en ont rien à faire, ils peuvent faire n'importe quoi. Avec les mariés, c'est différent parce qu'on est ensemble : certaines choses ne peuvent pas se passer. J'ai fréquemment entendu des propos similaires, notamment sous la forme d'anecdotes sur les mauvais coups joués par les jeunes clients.” Il s'agit donc de composer au mieux avec les exigences de la société dans des espaces dont l'interconnaissance élevée compromet certes cette discrétion, mais offre en contrepartie les modes de régulation des tensions et conflits propres au collectif.

6. La discrétion comme principe de distinction

La conformation ou non aux exigences attachées à la discrétion permet aussi d'établir des distinctions à l'intérieur du

“milieu”. Par exemple, l’usage de mots vulgaires ou renvoyant explicitement à la sexualité fonctionne comme un principe classificatoire parmi les prostituées. Le fait de demander directement ou indirectement de l’argent aux clients aussi.

Un client raconte : “En fait, il y a deux sortes de filles. Il y a celles qui jouent cartes sur table. Elles sont assises et disent d’emblée leur prix. Et puis il y a celles qui le font, mais de manière indirecte. Elles se font inviter, payer à boire, mais elles ne disent pas franchement qu’elles font. Donc elles attendent qu’à la fin, l’homme leur donne de l’argent, mais sans leur demander. Ces dernières souffrent plus aujourd’hui, parce qu’avec la crise, la méthode indirecte marche moins bien”. Une autre connaissance, lui aussi arpenteur assidu des nuits, évoque à son tour l’existence de deux catégories de prostituées : *“Tu vois, il y a les prostituées qui sont dans les maisons closes et puis il y a les prostituées cachées, c’est-à-dire les filles que tu peux avoir facilement avec un peu d’argent. Si tu leur parles seulement et que tu leur dis que tu les trouves belles, mais que tu n’osais pas leur dire, elles vont directement répondre. Mais il fallait me le dire, moi je peux t’arranger”, et directement tu peux les amener chez toi, ou alors vous pouvez aller quelque part.*

Comment identifie-t-il ces dernières ? Il évoque la gestuelle, la manière de parler et de regarder, et se dit capable de les identifier dans la rue au premier coup d’œil : *“Si tu ne connais pas, tu ne vas*

jamais savoir, mais moi directement en regardant une fille, je peux savoir si elle fait ça ou pas.”

A son tour, il évoque la chronologie dans l'échange de l'argent comme autre principe classificatoire : tandis que les prostituées “affichées” demandent l'argent directement, les “filles des quartiers” vont attendre l'argent, mais sans le demander directement. Ici, c'est la forme indirecte de la demande de rétribution monétaire qui permet de distinguer les deux types de femmes faisant commerce de leur corps. La conformation au régime de visibilité évoqué plus haut est un autre principe de distinction.

Une animatrice d'une ONG explique : *Ce ne sont pas les mêmes catégories de professionnelle de sexe. Parce que dans les boîtes là, tout le monde peut te voir. Si tu danses sur la piste, tout le monde te voit. Si tu es dans la boîte, avec les lumières partout qu'il y a dans ces endroits, on te voit très bien. Donc, ce n'est pas du tout la même catégorie de professionnelle de sexe, car ces filles-là, on peut très bien les voir. Nous, on ne s'occupe pas d'elles. Nous allons voir celles qui sont dans les chambres closes.*

Les manières d'être et de faire prescrites par la discrétion offrent donc des recours pour gérer au mieux le stigmate à l'interface entre le monde social et ses franges marginales. Elles opèrent également au sein des espaces sociaux de la déviance comme principes de distinction et comme répertoire de gestion

spécifique de l'identité, permettant de distinguer les "bonnes" des "mauvaises" prostituées. Autrement dit, se conformer à la discrétion constitue le mode de fréquentation moralement légitime de ces espaces, du point de vue de ses acteurs. Et quand bien même il est quasi impossible de maintenir durablement le secret, il est tout à fait discriminant de le faire de la bonne manière, "selon la bonne forme".

Conclusion

Dans la ville de Kinshasa, les prostituées sont actuellement des armes dans la guerre des sexes, guerre qui prend sa source dans les tiraillements entre les attentes normatives relatives aux échanges économico-sexuels ordinaires (un jeune homme se doit d'entretenir sa "copine") et la précarité économique dans laquelle se trouvent la majorité des hommes. Ces tensions s'inscrivent également dans la remoralisation de l'espace public contemporaine d'un nouvel essor des chrétiens, et qui nourrit les inquiétudes quant à la prétendue dépravation des mœurs qui affecterait la société congolaise. Pourtant, l'existence d'échanges économiques ou de ressources dans les relations amoureuses ne constitue aucunement une spécificité congolaise : toutes les transactions sexuelles mettent en jeu des échanges matériels et économiques, au premier rang desquelles le mariage.

En continuité avec les règles de l'économie domestique, les conventions sociales congolaises prévoient que le jeune homme

fournisse argent ou cadeaux pour séduire et obtenir les faveurs de la jeune femme qu'il courtise. C'est donc la qualification des pratiques transactionnelles qui est problématique, et non pas l'existence de la transaction. Le soupçon de prostitution qui plane sur les échanges amoureux et sexuels des jeunes permet à ce titre l'exercice d'une police du genre : en disciplinant les jeunes femmes, il participe aux mécanismes qui produisent et maintiennent les conventions sur la sexualité telles qu'elles se présentent au Congo contemporain.

L'enjeu consiste donc, pour les jeunes femmes, à échapper au stigmate. Pour ce faire, elles se doivent de respecter un certain nombre de règles qui ont à voir avec la manière de s'engager dans les transactions : adopter une attitude réservée, attendre que le jeune homme "fasse les premiers pas", et ne pas être trop "ouvertement" intéressées.

Si l'on considère maintenant les espaces sociaux de la déviance, autrement dit le "milieu", qu'y observe-t-on ? La condamnation morale dont font l'objet les pratiques qui s'y déploient requiert, de la part des prostituées et leurs clients, un ensemble de manières d'être et de faire. Ces compositions sont notamment guidées par un ethos de la discrétion, ensemble de valeurs et de normes de retenue, pudeur et discrétion, qui sont dominantes et font consensus dans la société congolaise.

Cette forme de discrétion oriente les comportements, informe les interactions dans les “kuzu” et constitue une clef de lecture de certaines caractéristiques de ces espaces physiques. Elle opère dans et autour du “milieu” : en interne, elle permet de gérer le stigmate et d’opérer des distinctions entre les individus ; lors des interpénétrations entre le “milieu” et les autres espaces sociaux “normaux”, elle est une ligne de conduite permettant aux acteurs de s’accommoder au mieux du stigmate (de prostitution pour les femmes, de “mauvaises mœurs” pour les hommes). Si la discrétion n’est pas un principe explicatif univoque, elle représente néanmoins une manière particulière, située, de composer avec la réprobation entourant les pratiques déviantes. Valeur dominante et consensuelle, la discrétion conditionne et façonne les arts d’être et de faire dans les espaces sociaux de la déviance.

Ces éclairages sur les échanges économique-sexuels dans le Congo contemporain montrent donc comment la prostitution-stigmate joue dans les relations ordinaires et concourt à discipliner les jeunes femmes, tandis que les valeurs ordinaires jouent dans la prostitution-milieu. Dans ces deux modalités de l’échange, implicite et explicite, ce qui oriente le jugement moral ne tient pas à l’existence de la transaction, mais aux façons de s’engager dans celle-ci. Il y a là un premier niveau de décrochage entre ce que l’on peut appeler les “normes sociales” et les ‘normes morales’. En effet, “du point de vue des normes morales, la sexualité rémunérée est transgressive, mais du point de vue des normes sociales, elle est

conforme au comportement majoritaire”. Il en est de même pour le multipartenariat, qui est unanimement condamné par les jeunes pourtant eux-mêmes engagés simultanément dans plusieurs relations.

En pratique, tout l’art réside dans la façon de faire, et ces bonnes manières puisent dans un ethos de la discrétion et de la retenue. Ainsi, les jeunes filles ne doivent pas être trop “ouvertement” intéressées, et les prostitué(e)s sont tenu(e)s de faire preuve de “discrétion”. Ces manières de faire permettent, du point de vue économique, de tracer la ligne de démarcation entre les transactions acceptables et les transactions inacceptables moralement. Bien sûr, les bonnes manières ne sont pas totalement efficaces et ne permettent pas toujours de se soustraire aux qualifications dépréciatives. Les formes de compositions silencieuses permettent néanmoins un relatif statu quo et participent des arrangements moraux, régimes spécifiques d’articulation entre ce qui peut être dit et ce qui est accepté en pratique.

A Kinshasa, ces formes de composition permettent d’articuler les différents niveaux de l’économie morale des “échanges économique-sexuels” : articulation entre le consensus moral existant sur certains points (condamnation de la rétribution et du multipartenariat), le consensus de fait sur la dimension transactionnelle des relations (la rétribution est normale, voire attendue), et les “bonnes manières”.

Références

- Benquet, M. & Trachman, M. (2009). Actualités des échanges économico-sexuels. *Genre, sexualité & société* (2).
- Boileau, C., Vissandjee, B., Nguyen, V-K., Rashed, S., Sylla, M. & Zunzunegui, M.V. (2008). Gender dynamics and sexual norms among youth in Mali in the context of HIV/AIDS prevention. *African Journal of Reproductive Health*, 12,(3), 173-184.
- Bozon, M. (2018). *Pratique de l'amour. Le plaisir et l'inquiétude*. Edition de poche.
- Bozon, M. (2002). *Sociologie de la sexualité*. Nathan.
- Broqua, C. (2009). Sur les rétributions des pratiques homosexuelles à Bamako. *Canadian Journal of African Studies*, 43(1), 60-82.
- Broqua, C. (2007). Compositions silencieuses avec les normes sexuelles à Bamako. *Terroirs, revue africaine de sciences sociales et de philosophie*, (1-2), 33-47.
- Combessie, Ph. (sous dir.). (2017). *Corps en péril, corps miroir. Approches socio-anthropologiques*. Collection du Laboratoire Sophiapol. Ed. Presses universitaires de Paris.
- Dodana, Cl. & Estran, J. (sous dir.). (2019). *Genre et tradition(s). Regards sur l'Autre et sur Soi au XX^{ème} siècle*. Coll. Colloques & Rencontres. L'Harmattan.
- Dorlin, E. (2003). Les puttes sont des hommes comme les autres. *Raisons politiques*, (11), 117-132.
- Epstein, H. (2007). *The Invisible Cure. Africa, the West, and the Fight Against AIDS*. Farrar, Straus and Giroux.
- Ferguson, J. (2006). *Global Shadows. Africa in the Neoliberal World Order*, Duke University Press.

- Fidolini, V. (2018). *La production de l'hétérosexualité. Sexualité et masculinité chez de jeunes marocains en Europe*. Coll. Sociologiques. Ed. Presses universitaires du Midi.
- Fouquet, T. (2007). De la prostitution clandestine aux désirs d'ailleurs. Une "ethnographie de l'extraversion" à Dakar. *Politique africaine*, 107, 102-123.
- Gallot F. & Pasquier, G. (2018). L'école à l'épreuve de la 'théorie du genre' : les effets d'une polémique. *Cahiers du genre*, (65) 5-16.
- Gardey, D. & Ville, M. (dirs.). (2018). *Les sciences du désir. La sexualité féminine, de la psychanalyse aux neurosciences*. Ed. Le Bord de l'Eau.
- Holder, G. (dir.). (2009). *L'Islam, nouvel espace public en Afrique*. Karthala.
- Hunter, M. (2002). The materiality of everyday sex. Thinking beyond prostitution. *African Studies*, 61(1), 99-120.
- Leclerc-Madlala, S. (2002). Youth, HIV/AIDS and the importance of sexual culture and context. *Social Dynamics*, 28(1), 20-41.
- Leclerc-Madlala, S. (2003). Transactional sex and the pursuit of modernity. *Social Dynamics*, 29(2), 213-233.
- Mathieu, L. (2000). L'espace de la prostitution. Eléments empiriques et perspectives en sociologie de la déviance'. *Sociétés contemporaines*, 2(38), 99-116.
- Musenge Mwanza, G. (2022). Emergence des échanges sexuels monétarisés à Kinshasa. *Analyses sociales*, Laboratoire d'Analyses Sociales de Kinshasa, Janvier-mars 2022, pp. 263-278.
- Musenge Mwanza, G. (2020). Université de Kinshasa : un marché matrimonial dans le milieu étudiant. *Analyses sociales*, Laboratoire d'Analyses Sociales de Kinshasa, numéro spécial 2020, pp. 259-281.

- Poulin, M. (2007). Sex, money, and premarital sex in southern Malawi. *Social Science and Medicine*, 65(11), 2383-2393.
- Rennes, J. (sous dir.). (2021). *Encyclopédie critique du genre : corps, sexualité, rapports sociaux*. La Découverte.
- Rubin, G. (1998). L'économie politique du sexe. Transactions intimes sur les femmes et système de sexe/genre. *Les Cahiers du CEDREF*, (7), 3-81. <https://doi.org/10.4000/cedref.171>
- Tabet P. (2005). *La Grande Arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*. L'Harmattan.
- Vidal C. (1977). Guerre des sexes à Abidjan. Masculin, féminin, CFA. *Cahiers d'études africaines*, 17(65), 121-153.